

## Personnes âgées

# Pourquoi y a-t-il autant de morts dans les EMS?

**Plus de 40% des décès liés au Covid-19 à Genève concernent des résidents de ces établissements. Les explications de Laurent Mauler, de la task force EMS.**

Laurence Bézaguet

Le coronavirus est particulièrement dangereux pour les personnes âgées. Plus de 40% des décès liés au Covid-19 à Genève concernent des résidents d'EMS. Les plus vulnérables ont-ils été suffisamment protégés? Le point avec Laurent Mauler, de la task force EMS.

**Même si ce chiffre de 40% est inférieur d'environ 10% à la moyenne suisse, il reste très important. Comment l'expliquez-vous?**

Les moyennes sont toujours sujettes à interprétation puisqu'il n'est pas possible de s'assurer d'une base commune de comptage des cas. Cela étant, la mise en place d'une task force EMS dès le 12 mars a été de nature à synthétiser en temps réel les demandes des EMS, à relayer les prises en charge spécifiques des résidents et à émettre des recommandations à ces établissements en matière de confinement et de mise en quarantaine de résidents positifs ou symptomatiques.

**Et cela a été efficace, selon vous?**

Il faut rappeler que les résidents d'EMS sont une population particulièrement à risque quant au Covid-19 et que les virus se propagent davantage dans une vie communautaire qu'à domicile. On peut encore relever que dans cette situation compliquée de crise, les EMS ont trouvé les moyens de mobiliser leur personnel soignant pour assurer un suivi médical plus important que les seules prestations médico-sociales habituellement dispensées, pour éviter des hospitalisations inutiles ou sociales. Il sied donc de souligner l'important travail fait par les directions et le



«Sur le nombre de résidents d'EMS décédés, 15,4% sont partis à l'hôpital», précise Laurent Mauler. AFP (IMAGE D'ILLUSTRATION)

personnel depuis le début de la crise, ainsi que leur engagement pour transformer temporairement les EMS en lieux de soins.

**Qu'est-ce qui a toutefois mal tourné dans ces établissements?**

Si les résidents d'EMS ont naturellement accès aux mêmes soins que le reste de la population genevoise, il est toutefois tenu compte des directives anticipées, des informations du plan de soins partagé et des instructions ou recommandations des représentants thérapeutiques de fin de vie de leur protégé. L'objectif d'une hospitalisation avec des moyens lourds, comme dans les unités de soins intensifs, doit permettre ou garantir au patient, sans acharnement thérapeutique, de retrouver une qualité de vie acceptable. En outre, les médecins-répondants suivent les directives et recommandations du Service du médecin cantonal, ainsi que les bonnes pratiques en matière de soins palliatifs Covid-19 de la FGPG et celles de la Société suisse de mé-

decine intensive de l'Académie Suisse des sciences médicales (SAMWASSM), dans le respect du manuel d'anticipation en EMS rédigé par le conseil d'éthique de la Fegems: «Le projet d'accompagnement et les directives anticipées».

**Certains ont émis des critiques au sujet de la qualité des soins en EMS...**

Avec l'augmentation de la prise en charge médicale évoquée plus haut et le soutien accru des médecins-répondants, les EMS offrent actuellement pratiquement le même niveau de soins que les unités gériatriques de l'hôpital, avec une plus-value évidente dans les soins de résidents souffrant de maladies cognitives. Tout cela permet assurément aux résidents de pouvoir rester à l'EMS, dans un environnement sécurisé et avec du personnel qu'ils connaissent bien, plutôt que d'être hospitalisés, voire de mourir seuls à l'hôpital. Les EMS peuvent autoriser, sous certaines conditions de précaution, la visite de quelques

proches en cas de fin de vie. Cet état de situation est partagé par l'ensemble des représentants de la task force EMS. Sur le nombre de résidents d'EMS décédés, 15,4% sont partis à l'hôpital. Il faut aussi relever qu'à ce jour, 260 résidents ont guéri de la maladie.

**Dans la résidence Bon-Séjour, à Versoix, 28 aînés sont décédés depuis le début de l'année contre cinq à six en général durant la même période; y a-t-il eu un problème particulier dans cet EMS?**

Cet EMS a connu 28 décès, dont 12 en lien avec des résidents positifs au Covid-19. C'est effectivement un des premiers EMS genevois touchés et des mesures de confinement ont été prises immédiatement. D'une manière générale, on constate régulièrement un nombre de décès assez important dans le premier trimestre de chaque année, notamment aussi en raison des épisodes de grippe saisonnières.

## Le U cyclable autour de la rade va devenir réalité

### Ville de Genève

**Le Conseil municipal a accepté un crédit pour aménager une piste dans les deux sens pour les vélos sur la Rive droite.**

Nouvelle victoire pour les cyclistes. Le Conseil municipal de la Ville de Genève a accepté mercredi soir un crédit de trois millions de francs afin d'aménager une piste cyclable bidirectionnelle sur les quais de la Rive droite, similaire à celle qui existe déjà sur la Rive gauche.

L'objectif est la réalisation d'un véritable U cyclable sur l'entier du pourtour de la rade. Le nouvel itinéraire s'étendra des abords du parc Mon Repos à l'Horloge fleurie, en passant par le quai Wilson et le pont du Mont-Blanc. Les trottoirs de ce dernier doivent être libérés des piétons à terme et transformés en pistes cyclables. Enfin, une fois que les piétons auront leur propre ouvrage, une passerelle,

dont le crédit d'étude a été voté il y a un an.

«Il s'agit d'une très belle avancée pour le U cyclable lacustre, qui permet d'encourager fortement la mobilité douce et donc la transition écologique», se félicite Olivier Gurtner. Pro Vélo, dont le conseiller municipal socialiste est le président par intérim avait recouru, en automne dernier, contre l'autorisation de construire de la Ville car celle-ci prévoyait une piste d'une largeur de 2,6 mètres. Trop étroite, selon l'association.

«Le projet finalement voté est largement amélioré, avec une piste élargie à 3,5 mètres et des flux séparés, gage d'une meilleure sécurité», poursuit Olivier Gurtner. Au Conseil municipal, une large majorité (EàG, PS, Verts, PDC et PLR) a soutenu un projet. Un consensus, alors que Genève s'écharpe sur les pistes provisoires dessinées la semaine dernière par les autorités à plusieurs endroits de la ville - dont le quai Wilson. **Théo Allegrezza**



Piste cyclable bidirectionnelle sur le quai Gustave-Ador, similaire à celle qui sera créée sur la Rive droite.

### Motard accidenté au centre-ville

**Plainpalais** Un accident s'est produit mercredi vers 21 h au niveau du pont de la Coulouvrenière, direction gare. Comme l'a révélé «20 minutes», une voiture a violemment percuté un motocycliste qui se trouvait derrière une file de véhicules à l'arrêt. Le conducteur de la moto a été grièvement blessé mais son pronostic vital n'est pas engagé. Selon le journal gratuit, il pourrait s'agir d'une course-poursuite entre ces deux véhicules et une autre voiture: «Leurs vitesses étaient inadéquates», a déclaré Alexandre Brahier, porte-parole de la police genevoise. Les images de la vidéosurveillance ont été extraites et l'enquête se poursuit. **F.M.**

### Poggia veut punir les cyclistes téméraires

**Plainpalais** Dans un entretien accordé à la télévision Léman Bleu diffusé ce mercredi, le conseiller d'État Mauro Poggia (MCG) souhaite que le cortège qui a rassemblé ce lundi presque 2000 cyclistes autour de la plaine de Plainpalais soit suivi de conséquences. «Nous n'identifierons pas la totalité des personnes, mais suffisamment pour pouvoir marquer la désapprobation ferme de l'État», assène le magistrat. Comment? L'édile ne le dit pas. **O.F.**

## Dans le canton, les jardins botaniques piaffent d'impatience. Et espèrent

### Fermés en raison de la pandémie

**Les portails de ces havres de verdure sont toujours clos, alors que les parcs sont ouverts, y compris au bord du lac. Explications.**

«Nous pensons rouvrir dès le 8 juin, mais nous sommes toujours dans l'attente d'une décision formelle», indique Pierre-André Loizeau, directeur des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (CJBG). À Meyrin aussi, le Jardin botanique alpin demeure fermé, pour cause de Covid-19. Mais pourquoi ces aires de verdure n'ont-elles pas encore le droit d'accueillir des visiteurs, alors que les parcs, les bords du lac et du Rhône, par exemple, font le plein au moindre rayon de soleil?



Les superbes rocailles du Jardin botanique de Genève attendent désespérément leurs visiteurs. PASCAL FRAUTSCHI

«Pour moi, la seule explication plausible, c'est la crainte d'une deuxième vague de coronavirus, estime Pierre-André Loizeau. L'ordonnance du Conseil fédéral stipule que nous sommes apparentés à des établissements de loisirs, tels les zoos, qui sont encore fermés. Il y a une directive, nous l'appliquons et j'en suis le premier malheureux. Mais les CJBG sont d'ordinaire assimilés à un parc public. Ils sont aussi un musée, or les musées ont pu rouvrir. En outre, nous avons un restaurant, le Pyramus, et les restaurants ont rouvert eux aussi...»

Les CJBG abritent bien quelques bêtes, biches et flamants roses notamment, tout comme le Jardin alpin meyrinois, où s'égaient chèvres bottées et poules huppées d'Appenzell, «mais on ne peut pas parler de zoos, reprend Pierre-An-

dré Loizeau. Chez nous, les animaux ne constituent pas véritablement une attraction.»

### Plans de protection à l'étude

À Genève comme dans la cité satellite, on fait contre mauvaise fortune bon cœur, même si «beaucoup de gens nous appellent, ne comprenant pas pourquoi ils ne peuvent pas revenir chez nous», poursuit le directeur des CJBG. Responsable du service communication et relations publiques de la Commune de Meyrin, Adrien Fohrer confirme: «La population aimerait évidemment pouvoir profiter de ce poumon de verdure qu'est le Jardin alpin. Pour l'heure, c'est impossible et nous le regrettons. Dès lors, nous travaillons beaucoup sur les plans de protection, y compris

pour les centres de loisirs et la piscine.»

Aux CJBG aussi, on est dans les starting-blocks: «Nous sommes en train de mettre en place tous les plans de protection, relève son directeur. Nous avons fait nos calculs. Compte tenu de la surface totale du Jardin botanique, nous pourrions accueillir quelque 6000 visiteurs en même temps en assurant une aire de 10 m<sup>2</sup> par personne. Notre fréquentation moyenne s'élève à 2500, il y a donc de la marge!» Néanmoins, un contrôle des entrées est à l'étude. «Le plus important sera de s'assurer que les gestes barrières sont respectés, en premier lieu la distanciation sociale. Raison pour laquelle nous ferons probablement des contrôles, mais avec tolérance. J'espère surtout que les gens se responsabiliseront d'eux-mêmes.» **Xavier Lafargue**